



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 60

QUATRIÈME SESSION, QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

M. GERRARD propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 244 — *Loi modifiant la Loi sur la réduction du volume et de la production des déchets (réduction des produits en plastique à usage unique)/The Waste Reduction and Prevention Amendment Act (Reducing Single-Use Plastics) Act.*

Il s'élève un débat.

M. GERRARD intervient.

M^{me} la *ministre* SQUIRES ainsi que MM. ALTEMEYER, WOWCHUK, YAKIMOSKI et SMITH (Southdale) posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

M^{me} la *ministre* SQUIRES ainsi que MM. ALTEMEYER, YAKIMOSKI et WOWCHUK interviennent. M. SMITH (Southdale) exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. LAMONT présente la proposition suivante :

Proposition n° 15 : Déclaration d'une situation d'urgence environnementale et climatique

Attendu :

que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a conclu que si les humains ne prenaient pas collectivement les mesures immédiates qui s'imposent en vue de limiter le réchauffement climatique, les conséquences seraient irréversibles;

que le Rapport sur le climat changeant du Canada commandé par Environnement et Changement climatique Canada indique que le Canada connaît, en moyenne, un taux de réchauffement deux fois plus élevé que celui du reste du monde;

que l'abondance d'énergie hydro-électrique propre au Manitoba peut, si elle demeure publique et abordable, servir à réduire l'utilisation des combustibles fossiles partout au Canada;

que selon Canards Illimités Canada, malgré l'existence du Manitoba Wetland Restoration Incentive Program, la province continue à perdre dix hectares de terres humides pour chaque hectare qui est restauré;

que selon Keystone Agricultural Producers, le Manitoba n'a pas mis à jour sa politique d'usage des biens-fonds depuis plus de 50 ans;

qu'aucun gouvernement manitobain n'a encore élaboré ni mis en œuvre de plan efficace majeur visant à réduire les émissions dans toute la province;

que le Manitoba a la capacité de reprendre le contrôle de son environnement et d'obtenir un bilan carbone neutre en stockant l'équivalent du carbone que la province émettrait en dix ans;

que la dégradation de l'environnement n'est pas une conséquence obligatoire de la croissance économique et que la restauration de l'environnement et la croissance sont essentielles à la vie et à une économie plus dynamique;

que des mesures visant à soutenir une croissance propre et à réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs de l'économie sont nécessaires afin d'assurer un avenir plus sécuritaire, sain, propre et prospère pour les enfants et les petits-enfants manitobains,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à déclarer une situation d'urgence climatique au Manitoba qui exige, de la part du gouvernement provincial, qu'il s'engage à atteindre les cibles établies dans le cadre de l'Accord de Paris en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et à reprendre le contrôle de son environnement afin que les Manitobains puissent prendre le virage vert, et qu'il y arrive en négociant avec le gouvernement fédéral pour établir un plan vert manitobain, en investissant dans la restauration de la faune ainsi qu'en électrifiant le réseau de transport provincial et le réseau de distribution d'énergie.

Il s'élève un débat.

M. LAMONT intervient.

MM. BINDLE, ALTEMEYER, WOWCHUK, SMITH (Southdale) et YAKIMOSKI posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

MM. BINDLE, ALTEMEYER, WOWCHUK et SMITH (Southdale) interviennent. M. YAKIMOSKI exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

M. le *ministre* PEDERSEN dépose :

le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'année se terminant le 31 décembre 2018 et le plan quinquennal de la Commission des accidents du travail pour les années 2019 à 2023;

(Document parlementaire n° 45)

le rapport annuel de la Commission d'appel et du Comité d'expertise médicale pour l'année se terminant le 31 décembre 2018.

(Document parlementaire n° 46)

M^{me} CLARKE, *ministre des Relations avec les Autochtones et le Nord*, fait une déclaration au sujet de la Journée nationale des peuples autochtones.

M^{mes} LATHLIN et KLASSEN font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M. JOHNSTON, M^{me} SMITH (Point Douglas), M. le *ministre* FRIESEN ainsi que M^{mes} LAMOUREUX et GUILLEMARD font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à modifier la *Loi sur le temps réglementaire* en vue d'abolir l'heure avancée au Manitoba à compter du 4 novembre 2019, afin que le Manitoba reste à l'heure normale du centre (HNC) tout au long de l'année et à perpétuité. (G. Friesen, P. Friesen, C. Hildebrand et autres)

M. ALLUM — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (C. Bulkboro, S. Wong, S. Eke et autres)

M. ALTEMEYER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (C. Andrusiek, J. Williment, D. Globerman et autres)

M^{me} KLASSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre.

M^{me} MARCELINO (Logan) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre.

M^{me} LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre.

M. LINDSEY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (U. Biberdorf, D. Niemi, M. Sagriff et autres)

M^{me} FONTAINE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (D. Gil, E. Ramos, C. Jeppesen et autres)

M. MARCELINO (Tyndall Park) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (K. Cress, K. Taylor, M. Graham-Derham et autres)

M. SWAN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (D. Collie, D. Janick, W. Prychitko et autres)

M. WIEBE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur sa décision de fermer la salle d'urgence de l'Hôpital Concordia de sorte que les familles et les aînés du nord-est de Winnipeg et des environs aient accès à des services de soins de santé de qualité en temps opportun.

M^{me} SMITH (Point Douglas) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à rétablir sans délai le programme de bourses d'accès afin de garantir un financement ciblé pour les étudiants autochtones, ceux du Nord et ceux à faible revenu et de contribuer à éliminer des obstacles à l'accès aux études et à faire en sorte que tous les Manitobains aient des chances égales de poursuivre des études postsecondaires. (S. Williams, R. Wolfe, C. Loudon et autres)

M. le *ministre* FIELDING propose l'approbation, la troisième lecture et l'adoption du projet de loi 31 — *Loi modifiant la Loi de la taxe sur le tabac/The Tobacco Tax Amendment Act* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* FIELDING, M. SWAN, M^{me} LAMOUREUX, MM. MALOWAY et WIEBE, M^{me} MARCELINO (Logan) ainsi que MM. FLETCHER, SARAN et MARCELINO (Tyndall Park) interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est approuvé, lu une troisième fois et adopté.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* GOERTZEN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 24 — *Loi corrective de 2019/The Minor Amendments and Corrections Act, 2019*.

Le débat se poursuit.

M^{me} FONTAINE exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger